

La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine.	10 fr.	6 fr.
France et Algérie.	12 »	7 »
Etranger.	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction ou l'Administration doit être adressé au bureau du Journal
TUNIS. — Rues d'Italie et de Hannon, 2 — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echo 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Fait divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

AUDACE DE CRÈVE-FAIM SICILIENS

Tunis, le 10 Avril 1902

AUDACE de crève-faim siciliens

Notre confrère le *Journal de Bizerte* venait à peine de faire savoir que des quantités d'ouvriers français, maçons, en grande partie, attirés à Bizerte par des réclames faites dans les journaux de la métropole, étaient obligés de s'en retourner, faute d'embauche, qu'un télégramme nous apprenait qu'une grève importante venait de se déclarer dans les chantiers militaires de construction de notre voisine.

Et qui plus est, tous ces grévistes qui mangent le pain de la France, au détriment des enfants de celle-ci, apparaissent à la nation-sœur!

Nation-sœur, c'est possible, mais avant de nourrir les enfants d'une sœur qui n'a pas toujours eu des sentiments bien familiaux, il faut commencer par nourrir ses propres enfants au lieu de les laisser crever de faim comme certaines administrations militaires de Bizerte semblent le faire.

Aussi, depuis longtemps sommes-nous tellement fatigués de voir nos exhortations rester sans effet, de voir les clameurs de nos confrères rester sans écho, que nous déconseillons à ceux de nos compatriotes qui nous écrivent de venir dans cette ingrate Tunisie, où l'étranger est préféré.

Nous évitons ainsi bien des déboires et des misères.

Il n'y a place, en effet, en Tunisie, que pour les sujets italiens.

C'est une règle de conduite bien arrêtée.

Il suffit, pour s'en convaincre d'aller faire un tour sur les nombreux chantiers militaires de Bizerte.

Depuis le simple manoeuvre jusqu'au maître-maçon, on n'aperçoit parmi les trois mille ouvriers que des Siciliens; il y a bien ça et là quelques têtes de Français qui émergent, mais combien rares!

Aussi, comme pour narguer l'autorité militaire qui a recouru à leur main-d'œuvre, ces Siciliens qui crevaient de faim dans leur pays, qui avaient des salaires absolument modiques, quinze ou vingt sous par jour, ont eu le toupet de se mettre en grève, de lever haut la tête, de poser des conditions!

Et pour comble d'audace, non contents de cesser leur travail, ils courent les rues, bruyants, l'injure aux lèvres et le geste menaçant.

Les agents de la force publique, accourus pour les disperser, sont accueillis à coups de pierres, injuriés, maltraités, blessés!...

Cependant qu'à travers Bizériens Français, ceux-là, venus en un port de guerre français pour y trouver à s'employer et réduits devant d'implacables refus, à attendre un bon de rapatriement!

Mais pourquoi les rapatrier?

Pourquoi les autorités, pourquoi les entrepreneurs auxquels les travaux sont concédés ne saisissent-ils pas l'occasion de cette grève intempestive pour embaucher en masse des travailleurs français à qui ces travaux reviennent de droit?

Ce n'est que par ces moyens décisifs que l'on parviendra à expurger la Tunisie de cette tourbe de gens de Sicile et autres Favignana, et à les remplacer par de bons prolétaires français.

Les remèdes héroïques ne sont-ils pas souvent les bons?

Mais en attendant qu'une décision en ce sens intervienne, nous sommes d'avis que la police doit s'enquérir des noms des meneurs de ce mouvement et les expulser tambour battant.

A ces auteurs de troubles, un châtiment exemplaire doit être appliqué qui puisse enlever pour longtemps à leurs congénères l'envie de les imiter.

Oui, sitôt leurs noms connus, on devra prendre contre

eux un énergique arrêté d'expulsion en bloc.

Il est à croire que cette grève sera une leçon pour ceux que l'invasion de la Tunisie par la main-d'œuvre italienne laisse froids. Ils font par reconnaître que l'opie du péril italien est plutôt désolante réalité.

Nous savons bâtiments militaires à Ts, où les ouvriers emploient pour la plupart des étiégers.

A Bizerte, c'en est encore bien pis.

Il y a là non seulement un danger réel, mais une duperie qu'il se oiseux de railler et auquel n'est que temps de mettre.

LEDACTION

Billets du crayon

L'APCHEOSE

Nos prévisions quant à l'accueil que la Colonie reçoit à son Résident se sont réalisées point en point, et au delà. La option a été triomphale.

Depuis plus de vingt années que les couleurs françaises flottent sur la terre tunisienne c'est la seconde fois que le représentant de la République est reçu de si vaillamment.

La première ce fut M. Rouvier, la seconde c'est Pichon.

Et même l'accueil était encore plus émouvant plus significatif à l'arrivée du sud. La nuit, malgré le vent et le froid la leur blafarde de quelques bédouins, une masse énorme de population s'était portée vers le quai, en l'attente de celui qui rapportait la preuve de son dévouement à la Tunisie.

A peine le pagot avait-il accosté, que la foule maternelle à grand peine par les agents, tourait M. Pichon qui, visiblement ému, répondait à chacun par d'ardentes paroles et de chaleureux shakhand.

C'est à peine qu'il pouvait se frayer un passage jusqu'à sa voiture.

Cependant que ces cris cent fois répétées de: « vive Pichon! » prouvaient à celui qui était l'objet de ces ovations la sympathie dont jouit aujourd'hui auprès de la population tunisienne.

Sans doute, ses aires à venir ne pourront que raffermir ces sympathies. Sans doute aussi, l'ancien journaliste, l'ardent républicain qu'est M. Stephen Pichon profitera de ces tendances, pour, demain, au punch auquel le convie une colonie reconnaissante prononcer l'abolition du cautionnement.

M. Pichon est dans l'alternative où d'abolir cet odieux décret d'un funeste prédécesseur, ou de le modifier dans le sens que nous indiquions récemment, pour le rendre viable.

Opéra-t-il pour la suppression, ou pour la transformation? Point de doute qu'il n'opte pour celle-là, car autrement, il ne ferait qu'approuver l'Edit du roi Millet...

... Et alors?

... That is the question!

P...

Des accusations excessivement graves ont été lancées dans un journal algérien contre deux fonctionnaires d'une de nos principales administrations.

L'administration à laquelle ils appartiennent ne peut pas laisser lesdits agents sous le coup d'imputations pareilles.

De deux choses, l'une: ou ces fonctionnaires ont été calomniés et elle doit leur enjoindre de poursuivre le journal qui les a calomniés, ou ils sont coupables et... elle doit les chasser impitoyablement.

Conseil pernicieux à Millet

Un aimable farceur qui ne cherche pas la popularité, puisqu'il cède prudemment son nom, espérant peut-être mettre la dislocation dans le comité créé pour combattre la candidature de l'affreux réactionnaire Millet, incitait ce dernier, dans une fres dudit comité.

C'eût été très rigolo de voir nos soixante-dix ou quatre-vingts compatriotes s'embarquant pour Marseille et Laon, allant rendre compte à la justice de leur vaillante conduite pour faire mordre la poussière à l'homme néfaste qui ne recula devant aucun moyen pour frapper ses adversaires.

Ce ne sont certainement pas nos compatriotes qui sortiraient endommagés des débats, si par aventure, le Millet malfaisant s'arrêtait à cette idée baroque mais le triste sire qui jugula la presse pour ne pas s'entendre crier de dures vérités!

Nos compatriotes ne sont du reste pas des couards et tout le monde se souvient encore de la plainte ridicule que déposa Millet, encore résident général, contre le comité de l'Indépendant pour publication d'un article qu'il jugeait injurieux, et la *Petite Tunisie* pour reproduction dudit article.

Le comité tout entier accepta crânement toute la responsabilité et Millet estomaqué de tant d'audace, pour une fois bien inspiré, n'osa pas faire pousser plus loin les choses.

Aujourd'hui comme hier il en serait de même, nos compatriotes n'étant pas des trembleurs.

M. de Carnières leur porte-parole dit:

Je me ferais également fort de prouver que des sommes considérables ont été gaspillées en « tournées à la Potemkin » en articles de journaux, en réclames de toutes sortes qui n'ont guère profité qu'à M. Millet lui-même. Nous n'avons pas oublié certain numéro du *Figaro* qui coûta une trentaine de mille francs et où, comme dans la plus part des journaux d'alors, M. Millet était couvert d'éloges et de fleurs. Ah! il en avait pour NOTRE argent!

Je prouverais que, dans ses rapports avec les Corps Elus, M. Millet a manqué à sa parole, démentant le lendemain ce qu'il avait affirmé la veille, et, pour cela, j'invoquerais le témoignage de MM. Ventre et Poubion — entre autres.

Je prouverais que la presse a été baillonnée, soumise à des lois cruelles — inraisonnables sous le Gouvernement de la République — que des arrestations préventives de journalistes ont été opérées, que les condamnations prononcées à Tunis contre les journaux indépendants ont été considérablement réduites et même annulées à Alger, par la Cour d'appel, bref, je prouverais..... assez

de choses pour nous attirer les sympathies des douze hommes de cœur, patriotes et républicains, chargés de nous juger.

Et ce n'est pas nous que frapperait le verdict! Le correspondant de la *Dépêche Tunisienne* n'en saurait douter, si bien que je me demande si cet anonyme ne serait pas, par hasard, un de nos amis... déguisé? Fi! Monsieur! Que c'est vilain de se masquer ainsi et d'abuser de la crédulité de cette bonne feuille jusqu'à lui faire donner à son ex-patron un détestable avis!

.....
 Veuillez, monsieur le Directeur, publier ces quelques lignes pour rassurer « mes complices » — à qui d'ailleurs la perspective d'un voyage à Soissons, aux frais de M. Millet, ne peut pas être désagréable, — et croyez à mes sentiments très distingués.

V. DE CARNIÈRES

Allons Millet le frocard essayez de suivre le conseil pernicieux qu'on vous donne à Tunis, nous verrons qui sortira le plus endommagé de l'aventure.

Dès que nous avons connu, dimanche soir, le résultat de l'élection sénatoriale du Var, nous nous sommes empressés d'adresser un télégramme de félicitations à l'ancien et vaillant leader de l'extrême-gauche, à l'ancien directeur de la Justice, journal où notre Résident Général fit ses premières

En voici la teneur:

Georges Clémenceau, sénateur.

Apprends avec joie votre élection, vous prie d'agréer mes meilleures félicitations.

Em. Lacroix.

Nous sommes bien certain que M. Clémenceau reprendra bien vite au Sénat la place importante qu'il s'était faite à la Chambre des députés.

Nous saluons sa rentrée avec plaisir.

Nos Echos

Il y avait une fois — il y a encore — une grande république et une petite principauté. Et dans le grand pays comme dans la petite ville, beaucoup de gens se donnaient infiniment de peine pour découvrir le moyen de gagner beaucoup d'argent en travaillant fort peu. Les citoyens imaginaient donc de créer des hippodromes, tandis que les sujets édifiaient une maison de jeu.

Dès lors, l'argent ne représentait plus un travail quelconque; on s'en remit au hasard, du soin de sa fortune et les passions les plus mauvaises se développaient en même temps que la paresse générale, cependant que se multipliaient les suicides et les crimes.

Alors, le prince interdit à ses sujets de fréquenter la maison de jeu, autrement que comme employés; et les étrangers continuèrent seuls la série des crimes et des suicides, tandis que les sujets du prince s'enrichissaient de la sottise des cosmopolites.

On nous dit que S. A. le Bey a décidé de suivre l'exemple de son royal cousin — tous les monarques sont parait-il cousins — lors de l'ouverture du Casino de Tunis.

Nous ne pouvons garantir l'exactitude de cette nouvelle.

Les journaux s'occupent de l'héritage Crawford, un riche Américain qui a laissé cent millions à M^{me} d'Aurignac, aujourd'hui M^{me} Humbert, propriétaire à Moghrane.

Un procès est pendante depuis de longues années entre l'héritière et les neveux du riche Américain.

Mais aujourd'hui, disent les journaux, l'affaire Humbert semble

décidément vouloir faire son chemin.

On sait qu'une enquête officielle est commencée à l'effet de découvrir les véritables responsables.

Nous publierons dans notre prochain numéro l'exposé de cette affaire par M. Waldeck-Rousseau devant le Tribunal d'Elbeuf, où il plaiderait dans un procès relatif à la liquidation de la Banque Girard, dont le directeur s'était suicidé, désespéré de ne pouvoir rentrer dans les fonds qu'il avait prêtés à la famille Humbert.

M. Pavillier est rentré par le même courrier que M. le Résident Général. C'est dire qu'on va se mettre promptement à l'ouvrage et faire de la besogne pour tâcher de réparer le temps perdu.

A ce propos, nous nous faisons volontiers l'écho des doléances des entrepreneurs de Tunis qui craignent de voir donner en bloc la construction de nos chemins de fer, soit aux Batignoles soit à tout autre gros entrepreneur.

Nous sommes bien certain que le Gouvernement tunisien ayant en caisse les fonds nécessaires, ces travaux s'exécuteront sous la direction des Travaux publics, et les lots seront établis de façon à permettre aux entrepreneurs de Tunis qui ne disposent pas de gros capitaux de pouvoir concourir aux adjudications.

L'escroc Saporta dont nous avons annoncé la fuite a été condamné par défaut à la dernière audience correctionnelle à cinq ans d'emprisonnement.

Cette sentence est méritée, mais elle ne fera malheureusement pas rembourser les quarante mille francs que ce gredin a extorqués et qui cultive la dame de pique à Alexandrie avec le restant de ses larcins.

Nous croyons savoir que la chancellerie a déjà désigné la Cour rés.

On nous assure, en effet, que l'ordre de transférer les prisonniers va arriver sous peu au Parquet de Sousse.

Notre ami Elie Cohen, employé à la Banque de Tunisie, nous fait part de son mariage avec Made-moiselle Mathilde Attal, qui a eu lieu mercredi dernier.

Meilleurs souhaits de bonheur.

M. Jacque Scemama a eu l'amabilité de nous adresser sa thèse sur les Hypothèques en Tunisie.

Ce remarquable travail mérite mieux qu'une mention : aussi en parlerons-nous dans le prochain numéro.

Nous ne voulons pas recommencer les histoires d'alcôves, bien que nos lectrices trouvent un charme infini à lire les petites fredaines de leurs amies et connaissances.

Cependant, il est tordant d'entendre M. X... dont la femme se donne au premier venu, casser du sucre sur le dos de M^{me} Z... qui n'a plus de mari...

Ce M. X... ferait bien de regarder autour de lui sa mijaurée de femme, vicieuse jusqu'à la gauche; essayant de lui faire prendre des vessies pour des lanternes sans y parvenir du reste, car le bruit de ses rendez-vous est le secret de Polichinelle.

Il est vrai qu'on voit souvent la paille dans l'œil du voisin sans voir la poutre qu'on a dans le sien. Mais ce n'est pas prouvé que M. X... ignore ses malheurs : c'est peut-être pour donner le change; quoiqu'il en soit, c'est très rosse de sa part.

Devis joyeux et libertins

« Je ne sais si ce coquin de printemps y est pour quelque chose, si les puissantes sèves de la nature qui mettent aux pointes des arbres de tendres pousses, invitent aussi l'humanité aux lascives expansions. Toujours est-il, mes chères, que l'autre soir de ces vacances, soir orageux et chaud, d'un bosquet, discret cependant, mais pas assez encore, du Pavillon Royal partaient de jolis petits cris de colombe effarouchée... Gentils oiselets, préparez vos nids de mousse et de duvet !... »

Ces lignes ont été cueillies parmi les échos mondains d'un grand organe du Paris d'été... devinez lequel !...

Aimable lecteur, et lectrice encore plus aimable et charmante, vous m'objecterez, et la raison parlera par votre bouche, que vous n'avez que faire d'histoires parisiennes, que les feuilles et follicules abondent qui en relatent de plus ou de moins authentiques. Sauf respect, je vous dirais que de votre objection je fais bien peu cas, et l'abats d'une chiquenaude, tel un de ces fragiles châteaux de cartes, comme en savent construire les petits enfants.

Cette histoire là a été ci-transcrite, (comme nous disons, nous autres basochiers), pour m'amener à poser la question suivante :

« Tunis et les Tunisiens se seraient-ils mis en tête de jalouser Paris et les Parisiens, sous le rapport des nocturnes plaisirs en parcs officiels ? »

Donc, l'autre nuit, à Belvédère, emmy la verdure touffue des bosquets, je promenaï, morose balladeur, mon spleen à travers les allées. Le ciel d'un noir d'encre... noire me permettait à peine de discerner à deux pas devant moi.

Lorsque, soudain, mes oreilles furent frappées de petits soupirs langoureux auxquels s'entremêlaient de gentils éclats de voix, tous signes caractéristiques et infaillibles : au plus épais d'un bosquet voisin, propice et naturel temple de Cupidon, deux âmes sœurs se livraient à de doux ébats et y épanchaient le trop-plein de leur débordante tendresse.

Coquin de printemps !

Messieurs nos édiles, ne vous tracassez pas au sujet de la question ardue et si harassante des cabinets particuliers : la Nature, bonne fille, y a suffisamment répondu. La preuve en est dans ce que je viens de narrer.

Un conseil d'ami, cependant, à la belle M^{me} X..., ainsi qu'à son tendre Priola : pour la bonne exécution de vos escapades, cachez-vous à l'avenir dans de plus profonds taillis, sinon vous risqueriez d'attirer l'indiscrète attention de tiers importuns, tel votre serviteur...

Jean COURT-GELET.

De la célérité, s. v. p.

La justice française détenait jusqu'ici le record incontestable de la lenteur, résultat direct de l'abus de la fôorme. Cet enviable record serait-il sur le point d'être battu.

La tarentule de la jalousie aurait-elle piqué les juges de l'Ouzara ? Nous serions tenté de le croire : ni pour le procès Didi, ni pour l'affaire d'El-Atki, nulle sentence n'est intervenue. Passe encore pour celui-là dont l'opinion publique s'est désintéressée, devant le tapage que d'aucuns ont cru devoir mener autour.

Mais pour la seconde ? toutes les présomptions sont contre El Atki qui paraît avoir assassiné : la chose semble être prouvée; les charges paraissent abonder qui accablent l'accusé; on l'a bien vu le jour où cette affaire est venue en audience publique. Et pourtant les juges lambinent. Dans quel but ? Ils n'en ont pourtant pas l'habitude; ils sont d'ordinaire si expéditifs.

Leur a-t-il fallu plus de huit jours pour, il y a quelque temps, octroyer deux ans de prison à ce Juif qui cloua un rat vivant à sa porte ?

La sage lenteur de la procédure française est, elle, justifiée par le désir du juge d'émettre une sentence pondérée et le moins possible sujette à caution, surtout lorsque les charges manquent.

Mais dans l'affaire d'El Atki ! Aussi avons-nous tout lieu d'être surpris de ce qu'aucune sentence ne soit encore intervenue.

Si les juges sentent qu'El Atki est innocent ils le prouvent, qu'ils l'acquittent et que ce soit fini.

Dans le cas contraire, un châtiement exemplaire s'impose, qui ne se fera plus longtemps attendre, nous l'espérons du moins.

Le Choléra

Oh ! qu'on se rassure ! La terrible épidémie n'est pas à nos portes. Loin de là. Cependant pour peu qu'on ténérse, la Tunisie est exposée à en recevoir la désolante visite, dont, si volontiers, nous nous passerions.

Une nouvelle grosse de conséquences, nous vient d'Orient. Le choléra exerce ses ravages à La Mecque, il dévaste les pèlerins à Médine et à Jeddah.

Il paraît même que Constantinople en est atteinte. Le chiffre de la mortalité quotienne des malheureux hadjis est effrayant. Nous ne nous étonnons nullement de ces choses, étant donné le jemenfou-tisme proverbial de l'administration sultanesque de tels spectacles n'émeuvent pas.

Peu importe au sanguinaire Abdul-Hamid mal qui abat des masses de ses sujets.

Joignez à cela l'incurie proverbiale des Arabes, leur indéracinable fatalisme, et l'état de malpropreté habituelle vous aurez l'explication de l'effrayant apathie des musulmans devant le fléau.

Nous voudrions que le Service Sanitaire tunisien ne gardera pas la même servitude et prendra immédiatement les mesures déjà prises, des mesures conséquentes.

Ce, en attendant qu'on prenne la louable décision d'interdire complètement le pèlerinage de La Mecque.

LE CAMILLET

En redevenant simple citoyen, M. Millet n'a pas agé. Tel il était en Tunisie, tel il est toujours.

Tout candidat républicain est tenu de se confier à la discipline au deuxième tour, quand un réactionnaire se tresse sur les rangs. Il y a là une obligation impérieuse à laquelle nul ne saurait se soustraire, sans devenir l'implicite complice ou inconscient adversaire de la démocratie.

A en juger par sa conduite ambiguë, l'ambassadeur en disponibilité, qui brigue les suffrages des électeurs soissonnais, d'en penser autrement. Habitué à jouer plus fin, ce diplomate cherche à ruser avec le suffrage universel avec un simple ministre nipotentaire. C'est ce qui constitue le cas de Millet.

Le candidat « l'opinion moyenne » — il se qualifie ainsi lui-même, parce qu'il se tient à droite ni à gauche — ne se sent pas de douter de la gravité de son cas de prendre position. Son désir d'arriver le porte à croire qu'il se impunément donner le pas à son ambition sur ses devoirs. Il se trompe.

Lorsque l'on sollicite un mandat électif et qu'on se proclame républicain, on ne se livre pas à de petits calculs, qui sont à la fois indignes du citoyen et de l'idée. On n'essaie point de se servir de misérables intérêts particuliers au préjudice des principes. Une telle tentative équivaut presque à une trahison.

Les faux-fuants de M. Millet montrent que ce candidat ne se rend pas compte de la lourde responsabilité qu'il assume : il se lance dans la lutte, sans se préoccuper des conditions de la bataille. Son seul souci, c'est de rapporter un succès personnel, quitte à compromettre les fruits de la victoire gagnée sur la réaction en mai 1898.

Au risque de faire le jeu de l'ennemi, il jette la division parmi les républicains, pur se hisser à la Cham-

bre, si possible. Son élection avant tout. Il aspire à être député, et il entend réserver sa pleine liberté d'action au ballottage, dût-il mettre en péril les conquêtes acquises.

Sa résistance ne s'explique pas... à moins qu'elle ne s'explique trop. On est stupéfait de rencontrer de pareilles réticences, un semblable manque de franchise dans une question très simple, dont la solution demande seulement un peu de loyauté. Celui qui a des pensées pures ne refuse point de la sorte,

Les républicains ne se prêteront pas aux caprices de M. Millet, qui se ménage l'avenir, alors qu'il devrait contracter un engagement formel. Ils ne seront point dupes des échappatoires intéressées du porte-drapeau du parti modéré, qui chicane à l'heure même où il importe de parler net. On le verra au dépouillement du scrutin.

Dès aujourd'hui, à l'assemblée plénière de la Fédération républicaine, radicale, radicale-socialiste de l'Aisne, ils feront connaître leur opinion sur l'incident. Par un vote motivé, ils diront ce qu'ils pensent de la conduite équivoque du candidat, qui se réclame de la république, mais qui refuse de donner à ses paroles la sanction des actes.

Les petites habiletés de M. Millet seront jugées comme elles le méritent. On ne s'attardera pas à discuter là où il ne saurait exister de discussion. Ce serait perdre son temps. On se bornera à examiner les faits, et on prononcera.

La décision ne sera point du goût de M. Millet, assurément. En revanche, elle sera favorable à la cause de la démocratie.

C'est l'essentiel !

Le Démocrate Soissonnais

Chronique locale et régionale

De tous côtés nous parviennent des plaintes relatives à la dégoûtante malpropreté du marché aux poissons. Leur journée finie, les haouata (marchands) s'en vont laissant leurs étals dans un état répugnant et dégageant une odeur sui generis des plus révoltantes.

Nous espérons qu'il nous aura suffi de signaler le fait pour l'on prenne cessez ce nauséabond état de choses.

Souk-el-Arba

Nous dénoncerons dans notre prochain numéro les méfaits d'un triste et vilain personnage de notre localité, qui essaie en vain de salir tout le monde, mais sa bave lui retombe sur le nez.

A vendredi prochain.

Bizerte

Le Toulon Tunisien, comme il est convenu de l'appeler, tous les jours progresse et s'embellit. Les constructions modernes y poussent à vue d'œil, comme des champignons, dirions-nous, pour user d'une si triviale comparaison.

La nouvelle ville est absolument merveilleuse et les grandes artères qui s'y tracent, le grouillement des foules à travers ses rues sont un signe infaillible de la prospérité qui — voile-toi la face ô blanche Tunisie ! — menace, dans un avenir peut-être assez prochain, à faire damer le pion à la capitale.

Mais, comme il n'y a point de roses sans épines, ni de médailles sans revers, qu'on nous permette de demander à la Municipalité de songer à éclairer un peu mieux les rues de la ville.

Se doute-t-on que le soir venu, les malheureux Bizertins n'ont pour ne pas se rompre le cou par les tas de pierres et de sable des nombreuses maisons en construction et qui ne sont pas éclairés conformément aux règlements de voirie en vigueur dans les grandes villes, que de misérables réverbères à huile espacés de loin en loin.

Les finances que gèrent les édiles de Bizerte sont-elles à ce point pauvres qu'elle les empêchent d'installer une usine électrique voire d'acétylène ou de remplacer les trop rudimentaires et si démodés réverbères par de modernes et rutilants becs à incandescence ?

Nous espérons que l'honorable M. Moncelon s'attachera à remédier à cet état de choses.

Un autre défaut à relever : les plus grands vents, les bourrasques soulèvent des tourbillons de poussière sans que l'on voie poindre l'ombre du plus modeste tombereau d'arrosage.

De l'eau, de l'eau, fut-ce de l'eau de mer !

N...

Sousse

Drôles de processions

Il est certainement curieux de voir une ville telle que la nôtre jouissant d'un rang assez important dans la Colonie, hantée par une foule de superstitions typiques au point de vue du progrès moral d'une population.

Pendant les sécheresses, c'étaient quotidiennement des processions de jeunes yaouleds indigènes, ayant à leur tête leur meddeb (maître) qui se promenaient par la ville, entonnant dans un chorus formidable, une espèce de prière rythmée, pour demander à Allah, une grande abondance de l'indispensable liquide.

Mais, comme on le sait trop, l'effet attendu n'arriva guère.

Espérant mieux fléchir la suprême volonté, ils firent amasser près d'une mosquée, un bataillon de jeunes vierges, voilées de noir, qui lancèrent vers le ciel d'émouvantes supplications !...

Mais elles ne furent pas plus heureuses...

Car ce n'est qu'après quelques jours que notre imperturbable ciel se voila de nuages pluvieux.

L'autre semaine, c'était une procession d'une autre catégorie.

Une très jeune femme juive de dix-sept ans à peine se trouvant dans ce qu'il est convenu d'appeler une situation intéressante, se trouva le moment critique venu dans de terribles difficultés, de mettre bas l'enfant. Les atroces douleurs lui arrachaient de tels gémissements que tout le quartier en fut averti, et les parents de décider de recourir à un procédé, fort en usage en ce cas :

On récolta une trentaine de gamins attirés bien entendu par d'alléchantes promesses, et on leur ordonna de parcourir illico, les rues, en chantant un refrain de circonstance, se résumant en ceci : « Dieu délivre-la »

A cette troupe, s'ajouta comme dans le Cid un chiffre notable de valets qui chantaient la chanson fort amusante.

Deux heures après, toute la horde, reparut faisant plus de potin, car cette fois, ils étaient les heureux messagers d'une réjouissante nouvelle : la délivrance de la jeune martyre... qui mourut, hélas ! quatre jours après.

Tout cela produisit une certaine gaieté par la ville si peu récréative.

F. Flack.

Spectacles et Concerts

Une soirée au Kursaal Bizertin

Nous avons eu l'occasion, lors d'un récent voyage à Bizerte, de passer d'exquises soirées au Kursaal, le magnifique établissement que dirige habilement M. Solet.

Pouvons-nous résister au désir de présenter ici à cet intelligent impresario toutes nos félicitations pour avoir su et pu doter Bizerte d'une salle de concert, comme jamais Tunis n'en vit de pareille ?

La troupe est également des meilleures, et compte, à côté des quelques nécessaires levers de rideau, un certain nombre d'artistes émérites de valeur réelle et d'un talent incontestable, venant en droite ligne des plus grandes scènes de France.

A signaler, la gentille brunette Yvonne Seguin, qui s'est spécialisée dans le genre comique qu'elle sait à merveille; la superbe Angèle Raymond, la fine diseuse, dont le succès ne se dément point.

En dernier lieu et pour la bonne bouche, nous citerons la mignonne et ravissante Fauvette, la bien nommée et dont le magistral début, lundi dernier n'a été qu'une longue suite d'ovations et de pluie de bouquets.

C'est avec un réel plaisir qu'on l'écoute détailler de sa voix cristalline ses créations qui ont le mérite énorme d'être entièrement originales.

Réfélicitons M. Solet de cette heureuse trouvaille, de cette Fauvette mignonne que Tunis entendra sans doute au Belvédère.

RESTAURANT A LA CARTE
Déjeuners à 2 fr. 50. — Diners à 3 fr.
M. GUICHARD recommande au public
sa cuisine très soignée et sa cave de 1^{er} ordre

G^{DE} BRASSERIE MAXÉVILLE

TUNIS — Rue Amilcar et R^e Hannon — TUNIS

BIÈRE GRANDE, MAXÉVILLE
Hors concours Exposition Universelle 1900
Président du Jury

EXPEDITIONS A L'INTÉRIEUR
EN FUTS, BOUTEILLES & BOTTES

SPÉCIALITÉ DES PLATS DU JOUR

Aussi, tout le *High-Life* nizerin se donne-t-il rendez-vous au Kursaal pour s'y délecter l'ouïe et la vue et y passer de bons moments. Egalement les officiers de terre et de mer ont pris le Kursaal comme leur lieu favori de divertissement.

Ce n'est là que rendre justice à M. Solet qui s'est dépensé et s'est mis en frais pour doter Bizerte du plus beau concert de toute la Tunisie.

Nécho

Si l'on veut fumer d'excellentes cigarettes, les *Macédoine* et les *Diana* n'ont pas leurs rivales. Qu'on se le dise.

AVIS

Brevets Tunisiens N^{os} 256 et 314 et certificat d'addition N^o 7A

La Société française Amylo, propriétaire : 4^e du Brevet tunisien n^o 256 du 25 septembre 1897, pour : « Procédés et dispositifs d'appareils pour l'extraction de l'alcool par la saccharification et la fermentation par les mucédinées » ; 2^e du certificat d'addition n^o 7A au susdit brevet ; 3^e du brevet tunisien n^o 311, du 18 juillet 1898, pour : « Système d'appareils employés pour l'extraction de l'alcool par la saccharification et la fermentation des mucédinées », est disposée à céder les dits brevets ou à concéder des licences d'exploitation.

Pour renseignements, s'adresser à M. R. Valensi, ingénieur, 22, rue de Russie, Tunis.

E. FAURE ET C^{ie}

14, Rue d'Italie. TUNIS

Spécialité de Chaussures en tous genres
Rayon spécial pour enfants et fillettes

ARTICLES TRÈS SOLIDES ET GRAND LUXE

BONNETERIE

BAS ET CHAUSSETTES

Maison de Confiance — Prix Fixe

BIZERTE

GRAND HOTEL D'EUROPE

ANGELVIN, propriétaire

ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONE

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au **Coaltar saponiné Le Beuf** pour assainir la bouche en tuer les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Le flacon 2 fr. les 6 flacons 10 francs dans toutes les pharmacies.

Se défier des contrefaçons

Dépôt : Pharmacie NEE

Plus de mille approbations d'éminents Professeurs et Praticiens en Médecine.

Eau purgative naturelle

RÉPUTATION UNIVERSELLE

Le type le plus parfait et le plus agréable des purgatifs salins.

AVIS IMPORTANT. — Exiger l'étiquette portant le nom :

ANDREAS SAXLEHNER

A VENDRE dix obligations tunisiennes à 495 francs net.
S'adresser au bureau du journal de 9 à 11 heures.

Docteur M. Cardoso, chirurgien titulaire à l'hôpital italien spécialiste pour les maladies de l'oreille, du nez, de la gorge, reçoit tous les jours, de une heure à deux heures, rue Hannon, n^o 2.

Traitement spécial des végétations adénoïdes. Intubation dans le croup et la diphtérie.

L'INDICATEUR TUNISIEN

ÉDITION DE 1902

Un fort volume relié, de plus de 1.200 p.

En vente chez tous les libraires

Envoi franco contre mandat-poste de 10 fr. 75 adressé à la Direction

8, Rue d'Alger. — TUNIS

GRAND HOTEL MODERNE

MAXÉVILLE

TUNIS. — 12, rue de Constantine, 12 — TUNIS

Maison de luxe et de premier ordre
Chambres depuis 2 fr. 50, sans repas ; de 7 fr. 50 à 9 fr. 50, tout compris, avec repas pris selon désir à la Brasserie Maxéville.

RAYMOND VALENSI

Ingénieur-Architecte

22, rue de Russie, 22

Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.

Plans, Projets, affaires à forfait

MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS

Autorisés par décrets beylicaux des

13 Août 1879 et 15 Juin 1881

BUREAUX : 12, Rue de Hollande

DEMANDEZ PARTOUT

L'Amer et le Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs Expositions

Médaille d'Or, Concours d'Alimentation et d'Hygiène, avec félicitations du Jury : Paris 1900.

Médaille d'or, Exposition Universelle : Paris 1900.

A vendre à St Germain un lot de terrain bien situé et bonne terre, complanté d'arbres.

Sad, au bureau du Journal.

Français marié père de trois enfants demande place quelconque : commerce, administration, gérance.

S'adresser au bureau du journal.

Leçons d'Arabe parlé et régulier par professeur diplômé. Recommandé par la *Petite Tunisie*. S'y adresser.

Dame Française demande occupation quelconque : travaux de couture, place de concierge ou gérance de bureau de tabac. Recommandée.

S'adresser au bureau du journal.

CRÉTÉ ET C^{ie}

à Crétévie

VINS BLANCS ET ROUGES

en gros, demi-gros détail

Adresser les commandes à Crétévie

Institut Delaire

Pierre LESOT

Chirurgien-Dentiste

Place de la Résidence, Entrée Rue de Rome

OMEGA

Montre de précision

OR, ARGENT, BR, NICKEL

Paris 89

Hors concours, 1^{er} du Jury

Mille d'Or

Belles 1897

Grand Prix

Gr. Assortiment

Horlogerie joailleries

bijoux, arabes.

Détails et insignes

français et étrangers

complet d'horlogerie "Bou-

le"

D. LADISLAS, Horlo-Bijoutier

4, Avenue de France — TUNIS

GRAND HOTEL FRANCE

Place de la Sabah

GAF

Se recommande touristes et voyageurs pour confort et sa bonne cuisine.

AGENCE IGLOT

1 bis, rue Badikia

SERVICE DE BAGAGES

EXPEDITIONS

Camionnage Transit

TUNIS-OTEL

12, rue d'e. 12

Em. GIRAUD, propriétaire

GRAND RESTAURANT 1^{er} ORDRE

Service à la carte à prix fixe

Salons particuliers

Spécialité de Conserve de Fruits

MÉDAILLE D'ARGENT

DATTES ANNENFANT

Expéditions colis-postaux

franco à domicile France, 3 k.

5 fr. ; 5 k. 7 fr. — Bureaux des

commandes : Ane de France,

10, Librairie Delys. — Par cor-

respondance : enfant, Tunis.

Le gérant : LACROIX

Imprimerie de la Petite Tunisie

Société des Sables de l'oued Miliane (DE KLÉDIA)

La Société des Sables de l'oued Miliane de Klédia a l'honneur d'informer MM. les propriétaires, architectes, entrepreneurs, etc qu'elle tient à leur disposition, à la Gare Française, du sable de l'oued Miliane, de première qualité, exempt de terre. La Société se charge de livrer toutes les quantités qui lui seront demandées sur chantiers.

S'adresser à son représentant à la Gare Française



LE MONDE

C^{ie} Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie

SIEGE SOCIAL :

Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris

(sous le contrôle de l'Etat)

VIE. — Assurances en cas de décès — Mixtes

et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. —

Rentes viagères immédiates, différées et de sur-

vie. — Nues propriétés, etc.

INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fer-

mes, mobiliers, marchandises. — Assurances contre

la foudre et les appareils à vapeur. — Contre

le recours des locataires. — Contre les risques

localifs et les risques du voisinage.

Les polices de la Compagnie LE MONDE

sont acceptées par le Crédit Foncier de

France. S'adresser pour tous renseignements, à

M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de

la compagnie à Tunis, 25, avenue de Paris.

GRANDE BOULANGERIE-PÂTISSERIE-CONFISERIE

A LA LUNE

MAISON FRANÇAISE

PAINS VIENNOIS, CROISSANTS ET BRIOCHES

Spécialité de pièces-montées, croquettes-nougats. Gâteaux sur commande

pour mariages, baptêmes etc., etc. Confiserie fine

TUNIS — 20, RUE D'ITALIE, 20 — TUNIS

ÉLIXIR, POUDRE et PÂTE

DENTIFRICES

des RR PP

BÉNÉDICTINS

de SOULAC

A. SEGUIN, BORDEAUX

MEMBRE du JURY, HORS CONCOURS

Exposition Universelle Paris 1900

MODÈLE du FLACON

Dépôt, pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE, place du Tribunal, Tunis

N'achetez rien avant d'avoir visité

LES GALERIES PARISIENNES

les plus grands magasins et les mieux assortis de la Tunisie

qui préparent une sensationnelle

EXPOSITION

des nouveautés de la saison d'Été

Soiries, Lainages, Rubans, Fleurs, etc., etc.

RECOMMANDÉS. — Nos ateliers de couture, corsets sur mesure, modes, tailleurs pour hommes et pour dames, chemises sur mesure pour hommes, chaussures pour hommes, dames et enfants.

N. B. — Tout client peut se rendre compte par lui-même de la composition de sa commande, toutes nos marchandises étant coupées et confectionnées dans nos magasins mêmes.

VENTE AU COMPTANT

PRIX FIXE

VENTE PAR ABONNEMENT

DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES

Peintures et Fournitures pour Machines

MAISON FONDÉE EN 1890

Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage — TUNIS

DATTES MANDARINES

Et autres produits tunisiens

Colis-postaux pour tous pays

MAISON : E. TOUZE, 20, RUE D'ITALIE — TUNIS

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme ; Capital 25.000.000 entièrement versés

Succursale de Tunis, Avenue de France

La Compagnie Algérienne fait l'escompte et le recouvrement du papier de commerce sur l'Algérie, la France et l'étranger. Elle délivre des chèques et Lettres de Crédit sur tous pays ; se charge des ordres de bourse et de l'encaissement de tous coupons. La Compagnie Algérienne reçoit à Paris et dans ses succursales des fonds en dépôt. Elle paie aux déposants un intérêt variant de 1 à 3 0/0 l'an. Elle délivre des bons à 1 an rapportant 3 0/0 ; à 2 et 3 ans rapportant 3 1/2 0/0 ; à 4 et 5 ans rapportant 4 0/0 (net des impôts actuels). Ces bons sont au porteur ou à ordre et peuvent s'endosser.

Banque de Tunisie

Société Anonyme — Capital 8.000.000 de francs

Siège Social à Tunis

OPERATIONS DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et recouvrements. Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à vue et à échéances fixes. Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports. Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays. — Souscriptions — Emissions.

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie

Société anonyme. Capital : 30 millions

Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikia

Agences à Sousse et Bizerte

Escompte, recouvrements, ordre de bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit. Dépôts à vue et à échéance fixe : à vue, 2 %, 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés

Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc. **DEPÔTS À VUE ET À ÉCHÉANCES FIXES** A vue, 2 %, - de 6 mois à 1 an 2 1/2 - de 1 an jusqu'à 18 mois 2 1/2 - de 18 mois jusqu'à 2 ans 3 %, - de 2 ans au delà 3 1/2 %.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc. Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le risque du vol et d'incendie.

MAISON DESPÉROUX

FONDÉE EN 1888

à El-Afrane (banlieue de Tunis), carrière du Djebel-Carrouba

FOURS À FEU CONTINU

Chaux hydraulique, Chaux en pierre

PLÂTRE

« Pierre à bâtir et Pierre de taille »

BRIQUETERIE DE PREMIER ORDRE

Briques plates et creuses. Pavés et dalles

Pour les commandes s'adresser 12 Avenue de Carthage, et à son usines à El-Afrane, banlieue de Tunis.

DOMAINE DE POTINVILLE

P. POTIN, propriétaire

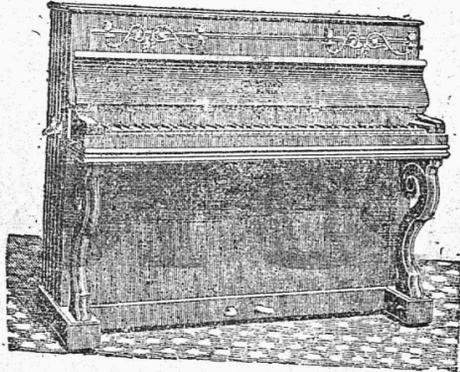
CHAUX HYDRAULIQUE et Ciments

VENTE AU DETAIL : Avenue de Carthage

Musique, Pianos, Harmoniums et Instruments divers

M. DURAZZANO

Tunis - 8, Rue Amilcar, 8 - Tunis



36 Mois de Crédit 36

36 Mois de Crédit 36

Vente, Location, Échange
Accords et Réparations

SEUL DEPOSITAIRE DES PIANOS BOISSELOT

Dépôt des Editions G. Ricordi & C^{ie}

Maison BELAISCH et GOZLAN MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Usine à vapeur au DJEBEL-LAHMAR

pour la fabrication du meilleur plâtre du pays

Usine à Vapeur à BAB-EL-KHADRA

pour fabrication marseillaise de briques de 1^o qualité

Usine à BOU-KAFFRA

pour fabrication de la renommée chaux semi-hydraulique

CIMENT, TUILLES, CARREAUX, BOIS, ETC.

Adresser les commandes, 14, rue de Rome — TUNIS

ou au siège social à Bab-el-Khadra

VILLE DE BIZERTE KURSAAL - THÉÂTRE

A PROXIMITÉ DE LA GARE ET DU PORT

Restaurant de jour et de nuit — Service à la carte

REPRESENTATION TOUS LES SOIRS A 8 HEURES 1/2 — ÉTABLISSEMENT DE 1^{er} ORDRE

Pri Modérés

Prix Modérés

BOIS DE CHAUFFAGE

Charbon de bois, hêtre

et briquettes

A. MILITT

Magasins : rue du Marcancien

Fondouk au Charbon.

TUNIS

Pasteurisation des VINS

APPAREIL BOUILLON

de Narbonne

S'adresser à M. Fernand MAUD

Consignataire, rue de Bourg

DROGUERIE, PEINTURE

HERBORISTERIE

M. CAMISO

11, rue d'Allemagne, TUNIS



"L'ERMOTOR"

EN ACIER GALVANISÉ, À RÉGLAGE AUTOMATIQUE

Agent Général : P. LECLERCQ

11, Rue Es-Sadikia — Tunis

TERMINUSUFFET-HOTEL

GABERNAISE

la meilleure situation de Tunis

CHAMBRES PLUS CONFORTABLES

PRIX TRÈS MODÉRÉS

M. LOUISFOUBERT

Courtier maritime et Commercial

TUNIS — 14, Rue Sadikia, 14 — TUNIS

CAMIONNAGE — IMMUNITÉ EN DOUANE

Expéditions pour tous par grande et petite vitesse

Service sp^l de Déménagements

CORRESPONDANTS FRANCE ET À L'ÉTRANGER

MAGASINS DE DEPÔTS

Maison Paessa, Artificier

22, Avenue de Marine, TUNIS

FABRIQUE D'ARTICLES EN TOUS GENRES

Entreprise général fêtes publiques et privées

Vente et location d'innations et de décorations

Drapeaux et tentes de toutes nationalités

Ballons, Lanternes vénitiennes, Verres de toutes couleurs,

Pains d'arine, etc., etc.

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

ÉCURIE CHANTILLY

Tunis — Ide Norvège — Tunis

Blancet Mifsud

Pension de Chevaux et de Voitures

ACHAT ET VENTE CHEVAUX ET VOITURES

Location de Chevaux, Charrettes anglaises, etc.

Dresse de Chevaux

PROCHAINEMENT

Grand arrivage Chevaux d'Algérie

A Venir paire de Chevaux

paire de poneys trotteurs, une aut. un cheval de selle et un attelage pour dame

S'adresser à l'Écurie Chantilly, rue de Norvège

PAPIERS PEINTS, VITRAUX

La maison R. MARIN, 17, rue de Portugal, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de recevoir un grand choix de papiers peints nouveaux dessins.

Malgré la hausse, les anciens prix sur tous les articles en magasin seront maintenus.

Tuyaux en grès vitré, Appareils sanitaires, Cuvettes et Siphons porcelaine, et tous articles pour bâtiment.

VINS ET EAUX-DU DOMAINE DE POTINVILLE

F. BERNET

23, rue d'Italie, TUNIS

LIQUEURS DE MARQUE LIVRAISON À DOMICILE

PHARMACIE LYONNAISE

TUNIS — 12, rue d'Italie, 12 — TUNIS

ROSS-BRESSAND, pharmacien

VIN TONQUE DES SUFFÈTES

a la Ha, Coca, Phosphate de Chaux

DRAGÉES ANTI-NEURÉTIQUES et ANTI-SEPTIQUES

DES SUFFÈTES

Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Collophénique, d'emploi certain, pour brûlures et plaies excorées, inflammations de la bouche.

Élixir minéral purgatif, gros et détail

Lotion spéciale pour la conservation de la chevelure

Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour du courrier.

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE ANGLAISE ET VIENNOISE

TUNIS — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS

MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie

Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwiches, noir et blanc

Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café

Pâtisserie de premier ordre

Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals

Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie

SAINT-LOUIS de Marseille.

ON PORTE A DOMICILE

Aux Armes de Saint-Etienne

23, rue Al-Djazira — TUNIS

Veuve C. BOURY

Armes de chasse et de tir Articles de chasse

BICYCLETTES des premières fabriques françaises

Appareils de pesage de tous systèmes

Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances

DEPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

Eaux MINÉRALES NATURELLES FROIDES

D'AIN-GARCI

Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique

SOURCE RÉGENCE SOURCE PASTEUR

Très peu gazeuse

Gazeuse

Dépôts à Tunis :

chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers

et Marchands d'eaux minérales

Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur que l'on désire.

Hotel-Restaurant des Négociants

9, rue Amilcar — TUNIS

PENSION BOURGEOISE — REPAS DEPUIS 1 fr. 50

Appartements confortables à louer pour familles. Chambres et salons meublés. Pièces irréprochables. Service soigné

S'adresser à M. JACOTET, propriétaire

MAISON MODÈLE

Avenue de la Marine, 72, à côté de la Résidence Tunis

Succursale à Bizerte

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE

POUR HOMMES ET ENFANTS

Atelier spécial pour le COSTUME-TAILLEUR DAMES

Coupeurs des Premières Maisons de Paris

Chemiserie-Bonneterie

DEPÔT DES USINES TORRILHON* et C^{ie}

DE CLERMONT-FERRAND

Tuyaux de retoulement et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage.

Chauffage pour toutes industries, vêtements indéchouables.

Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvable, remplaçant avantageusement le pneumatique.

S'adresser MAISON MODÈLE, 72, Avenue de la Marine Tunis

C^{ie} Franco-Tunisienne de Navigation

Siège social, 7, rue de la République, Marseille

Agence de Tunis

Services réguliers entre Marseille et la Tunisie

Le vapeur Ville de Sfax Capitaine Bousquet partira directement pour Marseille le... 1902.

Prix des passages pour Sousse : 1^{re} classe : 50 fr. nour. et droits de canal compris; Pont : 11fr.50 sans nour.; droits du canal compris

Pour fret, passages et renseignements s'adresser à l'agence de la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es-Sadikia, Tunis

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE

C^{ie} TOUACHE — paquebots-poste français — Agence de Tunis

Services régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et la Tripolitaine et la Maroc. Transport de passagers, de dépêches et de marchandises

ARRIVÉE DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 5 heures du matin

DE BIZERTE tous les vendredis, à 7 h. du matin.

DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 s.

DE PALERME, tous les dimanches, 7 heures du matin

A MARSEILLE, tous les mercredis, à 5 h. du matin.

A MARSEILLE, tous les mercredis, à 8 h. du matin.

DEPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à 4 h. s.

POUR BIZERTE LA COTE TUNISIENNE et Tripoli, tous les mardis, à 6 h. du soir.

DE TUNIS POUR PALERME, tous les vendredis, à 4 h. 30 s.

DE PALERME POUR TUNIS, tous les samedis, à 4 h. soir.

DE TUNIS POUR BONE, tous les dimanches, à midi.

DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 4 h. s.

DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 5 heures du soir.

Service régulier hebdomadaire de Tunis, la côte tunisienne et Tripoli, via Marseille, sur Nice, Gênes, Livourne et Naples.

Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

L'Agent principal, J.-B. PÉDELUPÉ

A la Ville de Sfax

11 bis, rue d'Allemagne — TUNIS

HUILE D'OLIVE PURE EXTRA SUPÉRIEURE

Colis-postaux reudus à domicile

Tunisie..... 10 kil. 15 50 Allemagne, Belgique et Suisse 5 kil. 9 40

France..... 10 — 8 10 Italie, Hollande 5 — 8 90

5 — 16 95 Autriche..... 5 — 9 90

5 — 8 70 Angleterre..... 5 — 10 70

Qualité garantie extra-pure exempte de tous mélanges

Assortiments 4 qualités d'huiles à différents prix

toujours en magasin

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE ANGLAISE ET VIENNOISE

TUNIS — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS

MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie

Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwiches, noir et blanc

Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café

Pâtisserie de premier ordre

Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals

Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie

SAINT-LOUIS de Marseille.

ON PORTE A DOMICILE

P. DANA

9, Rue Es-Sadikia, 9 — Tunis

Camionnage

aux Vapeurs, Gares, Villes, Hôtels

ET VICE-VERSA

Par colis ordinaire 0, 50

par petits Colis 0, 25

Expéditions par grande et petite Vitesse

Embarquements - Débarquements

Opérations de douane